



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENVIRONNEMENT – ENERGIE – ENTREPRISES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N° 4 – Avril 2021

Sommaire :

A. CLIMAT – ENERGIE – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 2

1	La loi climat allemande en partie invalidée qui ouvre la voie à de nouveaux objectifs climatiques très ambitieux.....	2
2	Une ambition réaffirmée au Leaders Summit on Climate	3
3	Adoption du plan de relance et de résilience allemand	3
4	Annalena Baerbock, pour les Verts, Armin Laschet, pour la CDU/CSU, candidats à la Chancellerie fédérale	3
5	Le FDP, Die Linke et l'AfD dévoilent leurs projets de programme sur le climat	4
6	Lancement d'un Conseil citoyen allemand sur le climat	4
7	Malgré la pandémie, le climat reste un thème majeur pour les Allemands	4
8	Le Fonds pour le climat insuffisamment mobilisé en 2020.....	5
9	Accord sur les derniers contours de la réforme de la loi EEG	5
10	Mesures pour protéger les entreprises soumises à la tarification carbone	5
11	L'Allemagne rejoint l'Alliance solaire internationale	6
12	Un panorama mitigé de l'état de l'environnement en Allemagne	6
13	Annulation du plafond des loyers à Berlin	6

B. TRANSPORTS 7

1	Baisse des voyages d'affaires.....	7
2	Le gouvernement fédéral dévoile son nouveau plan vélo	7
3	Les ministres régionaux des transports réclament plusieurs milliards.....	7

4	Un accord sur le point d'être trouvé pour la Deutsche Bahn.....	7
5	La Deutsche Bahn sanctionnée par l'UE pour entente	8
6	Lufthansa enregistre des pertes importantes et veut supprimer 10 000 emplois en Allemagne ..	8
7	Hausse attendue des amendes routières.....	8

C. ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 8

1	Interruption de la production à Volkswagen Emden en raison du manque de puces électroniques.....	8
2	VW et IG Metall s'accordent sur un nouveau salaire d'entreprise.....	9
3	Baisse alarmante du nombre de micro-entrepreneurs et indépendants.....	9

D. NUMERIQUE - INNOVATION 9

1	Le Deeptech Future Fonds, première déclinaison du Zukunftsfonds, voit le jour	9
2	Les investissements dans les startups allemandes reculent en 2020	10
3	Des associations allemandes déposent une plainte antitrust contre Apple.....	10
4	VW rejoint le projet de Cloud automobile allemand Catena X.....	10
5	UberEats sur le point de s'installer en Allemagne.....	11

CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT -LOGEMENT

1. La loi climat allemande en partie invalidée qui ouvre la voie à de nouveaux objectifs climatiques très ambitieux

Dans un jugement rendu le 29 avril, la cour constitutionnelle de Karlsruhe a invalidé une

partie des dispositions de la loi fédérale relative à la protection du climat. Alors que l'Allemagne s'est engagée à viser la neutralité climatique d'ici 2050, l'effort reporté sur les générations futures après 2030 constituerait « un fardeau écrasant », au risque de limiter gravement et de manière disproportionnée leurs libertés. L'Allemagne aura jusqu'à fin 2022 pour améliorer sa copie, en précisant davantage ses efforts pour la période après 2030. Un nouveau projet de loi est déjà annoncé, sur la base des orientations présentées le 5 mai par Svenja SCHULZE (SPD), ministre de l'environnement, et Olaf SCHOLZ, ministre des finances, vice-chancelier et tête de liste du SPD à la Chancellerie fédérale : un objectif révisé de réduction des émissions de CO2 de 65% d'ici 2030 (-55% actuellement), un nouvel objectif de

-88% pour 2040 et une neutralité climatique dès 2045.

2. Une ambition réaffirmée au Leaders Summit on Climate

Le 22 avril, Angela Merkel a salué le « signal important » que constituait le retour de Washington dans le concert international climatique pour faire face à « une tâche herculéenne globale qui consistait ni plus ni moins à la transformation de toute notre vie et de notre économie ». Elle a mis en avant les mesures prises en Allemagne et en Europe pour parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050, notamment au travers des lois contraignantes sur le climat. Elle a réaffirmé l'engagement de l'Allemagne dans les énergies renouvelables, dans la sortie du charbon « au plus tard en 2038 », tout en soutenant l'enjeu de lutter contre la perte de biodiversité dans le monde et de protéger 30 % des terres terrestres et maritimes.

3. Adoption du plan de relance et de résilience allemand

Les ministres Olaf Scholz et Bruno Le Maire ont présenté conjointement le 27 avril les plans nationaux de relance et de résilience (PNRR) allemand et français. Le plan allemand final reste proche de la version initiale publiée en décembre dernier. Le montant des fonds attribués au domaine « politique climatique et transition énergétique » a légèrement baissé (de 12,5 à 11,26 Mds), une évolution qui reflète celle du montant total programmé (passage de 29,3 Mds € à 27,9 Mds €). Le principal poste de dépense est l'éco-mobilité (5,43 Mds €). Les deux autres postes sont la décarbonation de l'économie (3,26 Mds €), qui inclut le lancement d'un IPCEI sur l'hydrogène

sous impulsion franco-allemande, et la rénovation énergétique des bâtiments (2,57 Mds €). 40 % des fonds ont été attribués à la politique environnementale, dépassant ainsi l'objectif de 37 % fixé par la Commission européenne.

4. Annalena Baerbock, pour les Verts, Armin Laschet, pour la CDU/CSU, candidats à la Chancellerie fédérale

Le 19 avril, Annalena Baerbock a été désignée tête de liste des Verts à la chancellerie fédérale en vue des élections du 26 septembre. La question de la candidature se jouait entre les coprésidents du parti Baerbock et Habeck, idéologiquement proches (pragmatiques, dits « réalo »). Mme Baerbock (40 ans) est membre du Bundestag depuis 2013 et n'a jamais occupé de poste dans un gouvernement fédéral ou régional. Sa nomination doit être entérinée lors d'un congrès du parti les 11-13 juin, en même temps que l'adoption du programme électoral définitif.

Le 20 avril, après un face à face avec son concurrent de la CSU, Markus Söder, ministre-président de la Bavière, les chrétiens-démocrates ont désigné leur candidat de la CDU/CSU en la personne d'Armin Laschet (60 ans), président de la CDU depuis janvier dernier et ministre-président de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie depuis 2017. Il était député au Bundestag (1994-1998) et député européen (1999-2005).

Les trois principaux partis ont désormais leurs candidats à la chancellerie. Le SPD avait désigné Olaf Scholz, l'actuel ministre fédéral des Finances et vice-chancelier dès l'été dernier.

5. Le FDP, Die Linke et l'AfD dévoilent leurs projets de programme sur le climat

Le Parti libéral-démocrate allemand (FDP) considère la lutte contre le changement climatique comme une « opportunité » pour l'innovation technologique, qui devrait être soutenue principalement grâce à des baisses d'impôts. Le FDP souhaite promouvoir le marché carbone (extension au secteur du transport et réductions des distorsions de marchés grâce à l'unification du prix carbone à l'échelle internationale), et le développement de l'hydrogène, y compris sous ses formes bleue et turquoise, même s'il veut laisser le marché trancher quant à l'usage et l'affectation de l'électricité, de l'hydrogène et de la biomasse. Le programme définitif sera adopté le 16 mai.

Le Parti de la gauche radicale (Die Linke) se présente comme le parti le plus ambitieux en matière de protection du climat. Il veut accélérer la transition énergétique, avec une neutralité carbone de l'Allemagne et de l'UE dès 2035. La fermeture des centrales à charbon doit être avancée à 2030. Die Linke porte un avis mitigé sur le marché carbone, qui doit être réformé et ne doit pas s'étendre à de nouveaux secteurs. Sur l'hydrogène, il doit être exclusivement vert, n'être utilisé que là où il n'y a pas d'alternatives et dont l'importation doit être restreinte. Le programme définitif sera adopté le 19 juin.

Si, pour le parti populiste, Alternative pour l'Allemagne (AfD), la question du réchauffement climatique résulte d'une augmentation de la concentration de carbone dans l'atmosphère, ce phénomène n'est pas d'origine anthropique et un changement de comportement n'aurait aucune conséquence significative sur le climat. Il ne serait donc pas utile de réguler les émissions

carbone, selon l'AfD, qui souhaite retirer l'Allemagne de l'accord de Paris. Les centrales à charbon et nucléaires restantes devraient être maintenues et les infrastructures pour le gaz naturel seraient à améliorer. L'AfD se prononce en faveur de la suppression de la redevance EEG.

6. Lancement d'un Conseil citoyen allemand sur le climat

Un « Conseil citoyen pour le climat », initiative de la société civile, a débuté ses travaux le 26 avril, sous le patronage de l'ancien président allemand Horst Köhler. Jusqu'au 23 juin, 160 citoyens tirés au sort, épaulés par des scientifiques, formuleront des recommandations pour la politique climatique allemande. Le Conseil discutera, au cours de douze sessions en ligne, de la manière d'atteindre les objectifs conformément à l'accord de Paris de 2015. Cette « convention citoyenne » à l'allemande a été initiée en décembre 2020 par une large alliance de la société civile et du groupe « Scientists for Future » et fait suite à une pétition adressée au Bundestag. Ses résultats sont attendus à l'automne pour peser dans le débat public et les élections fédérales en septembre.

7. Malgré la pandémie, le climat reste un thème majeur pour les Allemands

L'agence fédérale pour l'environnement (UBA) a publié les [résultats](#) de son enquête annuelle sur la conscience écologique des Allemands, qui a été menée en novembre et décembre 2020. 65 % des personnes sondées voient dans la protection de l'environnement et du climat un sujet majeur. Ce chiffre grimpe à 70 % pour la protection du seul climat (+ 16 % sur un an). 80 % des sondés

souhaitent, par ailleurs, que l'Allemagne endosse un rôle pionnier dans la défense du climat au niveau mondial. L'enquête montre le soutien aux mesures dans l'agriculture et l'alimentation (moins d'emballages et de gaspillage, bien-être des animaux et repas végétariens à la cantine) et dans le transport (abaissement du prix des transports publics, plus de pistes cyclables, limitation de la vitesse sur l'autoroute).

8. Le Fonds pour le climat insuffisamment mobilisé en 2020

Le gouvernement fédéral a publié début avril le bilan pour 2020 de son Fonds pour le climat et l'énergie (EKF), dont les montants investis (5,04 Mds €) ont été bien plus faibles que les prévisions (8,38 Mds €). Aux sources habituelles de financement de l'EKF (budget fédéral et recettes des certificats du marché carbone), sont venus s'ajouter le paquet climat de 2019 et le plan de relance, gonflant le fonds à 31,5 Mds fin 2020. Les dépenses dans les bornes de recharge pour les voitures électriques, ainsi que les projets relatifs à l'hydrogène, sont encore faibles. En revanche, les demandes d'aides pour l'installation de chauffages électriques ont fortement augmenté (de 76 000 en 2019 à 280 000 en 2020).

9. Accord sur les derniers contours de la réforme de la loi EEG

Le conseil des ministres a approuvé, le 27 avril, les points laissés en suspens dans le cadre de la réforme de la loi de soutien aux énergies renouvelables EEG, entrée en vigueur au 1er janvier 2021. Le texte doit encore être adopté par le Bundestag. Parmi les ajouts, les volumes des appels d'offre photovoltaïques (de 1,9 à 6 GW) et éoliens (2,9 à 4 GW) au titre de 2022 ont été revus

à la hausse. Des fonds fédéraux supplémentaires seront mis à disposition pour réduire le montant de la redevance EEG en 2023 et 2024 afin qu'elle soit au maximum de 5 ct/kWh, permettant de réduire encore le prix de l'électricité. Si le nouveau texte contient des avancées, les points cruciaux qui devaient faire l'objet d'une clarification dans la réforme 2021 de la loi EEG restent encore absents, au premier plan duquel une trajectoire corrigée des objectifs de développement EnR pour 2030 (suite au rehaussement de l'objectif climat européen).

10. Mesures pour protéger les entreprises soumises à la tarification carbone

Le conseil des ministres a adopté, le 31 mars, l'ordonnance sur les mesures visant à protéger la compétitivité des entreprises allemandes et éviter les fuites de carbone dans le cadre du système national d'échange de quotas d'émission (entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et qui concerne les secteurs du transport et de la chaleur). Elle garantit que les entreprises soumises au marché carbone national recevront, à l'avenir, une compensation financière si la tarification du CO2 les met dans une position de désavantage compétitif à l'international et oblige ces entreprises à prendre des mesures de protection du climat en contrepartie de la compensation accordée.

L'ordonnance se fonde sur les règles de protection établies dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émission (EU-ETS). Tous les secteurs de ce marché peuvent bénéficier d'une aide dans le cadre du système national d'échange de quotas d'émission. Une procédure spécifique permet également aux entreprises exposées à un risque potentiel de

fuite carbone mais non inclus dans l'ETS de déposer une telle demande.

En contrepartie des paiements compensatoires, les entreprises sont tenues d'investir au moins 80 % (en 2023 et 2024 : au moins 50 %) du montant de l'aide dans des mesures d'efficacité énergétique et de protection du climat. L'ordonnance doit encore être soumise à l'approbation du Bundestag et de la Commission européenne, au titre des aides d'Etat.

11. L'Allemagne rejoint l'Alliance solaire internationale

Le conseil des ministres a approuvé, le 22 avril, la décision pour l'Allemagne de rejoindre l'Alliance solaire internationale (ASI). Cette initiative, lancée par la France et l'Inde lors du sommet des Nations unies sur le climat de 2015 (COP-21) à Paris, projette de faciliter l'installation de plus de 1000 GW de capacité photovoltaïques supplémentaire d'ici 2030, avec un financement estimé à 1000 Mds\$ sur la même période.

L'objectif de l'ASI est de produire les règles du jeu, normes et standards de l'énergie solaire, afin d'obtenir un déploiement rapide et massif dans les pays riches en rayonnement solaire mais où les risques sont encore perçus comme élevés. L'ASI met aussi en place des outils concrets, des mesures de renforcement des capacités et des instruments financiers innovants. L'association, dont le siège est à New Delhi, compte 75 membres. « Ce n'est qu'avec des partenaires internationaux et au sein d'organisations internationales fortes que nous pourrons faire avancer la transition énergétique mondiale [...]. L'Allemagne est prête à contribuer de toutes ses forces aux travaux de l'Alliance solaire internationale », a déclaré le ministre fédéral de l'économie et de l'énergie, Peter Altmaier (CDU).

12. Un panorama mitigé de l'état de l'environnement en Allemagne

L'Agence fédérale pour l'environnement (UBA) a publié en mars un rapport sur l'état de l'environnement en Allemagne qui rend compte des progrès et des lacunes de l'Allemagne sur une perspective de long terme. L'UBA souligne le besoin de mesures drastiques pour protéger les écosystèmes (seuls 7% des cours d'eau allemands sont en bon état) et contenir le réchauffement climatique (2020 a été la 2^{ème} année la plus chaud à l'échelle mondiale).

En parallèle, la stagnation de la consommation de matières premières et d'énergie, malgré une augmentation de la production totale, est perçue comme un succès relatif (augmentation annuelle de la productivité énergétique de 1,3% entre 2008 et 2019).

13. Annulation du plafond des loyers à Berlin

Très controversé, le gel et le plafonnement des loyers instaurés par le Land de Berlin début 2020 (Mietendeckel) a été annulé par la cour constitutionnelle le 15 avril, au motif que le Land de Berlin avait outrepassé ses compétences, la législation en la matière relevant exclusivement de l'Etat fédéral. Concrètement, cela signifie que les locataires doivent à nouveau payer les loyers convenus avec leurs propriétaires sur la base du code civil et, le cas échéant, payer la différence entre le loyer plafonné par la loi et le loyer contractuel. Le SPD et les Verts du Land, à l'origine de cette loi, essuient un camouflet et reportent sur l'Etat fédéral la pression entretenue par la hausse continue des loyers dans les grandes villes allemandes.

TRANSPORTS

1. Baisse des voyages d'affaires

Une enquête de l'institut Fraunhofer IAO à l'été 2020 avait révélé que 90% des 500 entreprises allemandes interrogées souhaitaient réduire à l'avenir le nombre de leurs voyages d'affaire. Ce résultat est confirmé par une enquête actuelle auprès de 30 entreprises du Dax et ce même si la crise sanitaire est surmontée. Les groupes veulent réduire de -30% (Deutsche Wohnen) voire de moitié (Bayer, soit 200M€ d'économies annuelles) les déplacements par rapport aux habitudes d'avant crise. Pour plusieurs entreprises, les solutions virtuelles doivent devenir la norme et les voyages d'affaires l'exception, phénomène amplifié par les engagements climatiques. Cela inquiète les compagnies aériennes dont certaines faisaient 50% de leur CA avec les clients premium ou affaires/business. Avant la crise, les voyages d'affaire représentaient 55 Mds € d'investissement annuel. L'Institut de l'économie allemande (IW) tablait avant crise sur une économie d'échelle de -8,3 Mds € par an en évitant les déplacements professionnels inutiles.

2. Le gouvernement fédéral dévoile son nouveau plan vélo

Le ministre fédéral des transports, Andreas Scheuer (CSU), a présenté son « plan national vélo 3.0 », adopté en Conseil des ministres le 21 avril. Élaboré avec l'appui d'experts et plus de 2000 idées de citoyens, il trace des orientations pour le gouvernement fédéral, les Länder, les autorités locales et les acteurs économiques et scientifiques jusqu'en 2030. Parmi les principaux objectifs : une réduction de 40% des décès à vélo

d'ici 2030 par rapport à 2019 ; une augmentation de l'usage du vélo autant en termes de distance moyenne parcourue par trajet (6 km en 2030 vs. 3,7 km en 2019) que de nombre de trajets (180/personne/an en 2030 vs. 120 en 2019) ; une hausse forte du financement public du vélo qui sera porté, à terme, à 30€ par personne par an ; l'inclusion systématique de pistes cyclables dans la planification de nouvelles routes.

3. Les ministres régionaux des transports réclament plusieurs milliards

Pour atteindre les objectifs climatiques de l'Allemagne d'ici 2030, les ministres des transports des Länder réclament une augmentation pérenne des financements alloués via les fonds de régionalisation à partir de 2022 et un doublement de l'enveloppe pour passer à 18 Mds € par an en 2030. Cela permettra de financer notamment des « mesures tarifaires significatives », une meilleure offre, plus de trains, plus de personnels et l'électrification et la numérisation du rail. Lors du premier plan de relance, le gouvernement avait déjà fourni une enveloppe exceptionnelle de 2,5 Mds € pour soutenir le transport public de proximité. Les Länder, qui estiment le déficit de leurs transports publics à 7 Mds € pour 2020 et 2021, réclament désormais 1 Md€ supplémentaire.

4. Un accord sur le point d'être trouvé pour la Deutsche Bahn

La Commission européenne, le gouvernement fédéral et la Deutsche Bahn seraient en passe de trouver un accord sur le plan d'aide publique à l'entreprise ferroviaire. Annoncée au printemps 2020, la recapitalisation de 5 Mds € de la DB pour

compenser en partie les pertes liées à la crise sanitaire n'aura sûrement pas lieu dans les conditions initialement prévues : les parties auraient négocié une augmentation de capital de 1,9 Mds €. Mais, l'aide prendrait également d'autres formes : subventionnement public à 98% du prix des sillons ferroviaires pour le transport de personnes longue distance de mars 2020 à fin 2022 et pour le fret ferroviaire de mars 2020 à fin 2021 ; la DB serait exemptée de verser un dividende de 0,7 Mds € au Bund, dû au titre de l'année 2021. L'aide n'a pas encore fait l'objet d'une notification auprès de la Commission dans le cadre de la procédure sur les aides d'Etat.

5. La Deutsche Bahn sanctionnée par l'UE pour entente

La DB, ses homologues autrichienne ÖBB et belge SNCB ont été sanctionnées par la Commission européenne pour participation à une entente, en violation de la réglementation antitrust. Les trois entreprises se partageaient le marché du fret ferroviaire sur certains corridors. Cette pratique anticoncurrentielle est avérée entre 2008 et 2014. La Deutsche Bahn devra s'acquitter de plus de 48 M€ d'amendes.

6. Lufthansa enregistre des pertes importantes et veut supprimer 10 000 emplois en Allemagne

Lufthansa a enregistré au premier trimestre 2021 une baisse de 60% de son chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre de l'année précédente, alors que la baisse du nombre de passagers transportés est de 86%. Son résultat net s'établit à -1 Md € contre -2 Mds € l'année précédente, grâce à une baisse de 51% de ses dépenses d'exploitation (4,0 Mds € cette année).

Le PDG de Lufthansa, Carsten Spohr, a néanmoins souligné qu'il s'attendait à une forte augmentation de la demande en raison de l'avancée de la vaccination et de la systématisation des tests. Cela ne l'a pas empêché d'annoncer que son groupe prévoyait de supprimer 10 000 emplois à temps plein en Allemagne cette année, ou de réaliser des économies sur les coûts de personnel à hauteur de ces 10 000 emplois.

7. Hausse attendue des amendes routières

Le gouvernement fédéral et les Länder se seraient entendus sur un nouveau catalogue d'amendes pour les infractions au code de la route. L'accord, adopté à l'unanimité, prévoit entre autres que certaines amendes pour excès de vitesse soient doublées : pour un dépassement de 15 km/h en ville, l'amende serait ainsi désormais de 50€; pour un excès de vitesse de 20 km/h en dehors des villes, l'amende serait de 60€. Les infractions au stationnement, en particulier celles qui peuvent mettre en danger les cyclistes, seront également sanctionnées plus sévèrement à l'avenir. En ville, les camions devront effectuer leurs virages en roulant au pas.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

1. Interruption de la production à Volkswagen Emden en raison du manque de puces électroniques

Depuis le début de l'année, la plupart des usines VW ont interrompu leur production pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines en raison de la pénurie mondiale de puces, qui touche plusieurs constructeurs automobiles dans le monde. Ce n'est pas la première fois cette année qu'Emden doit faire une pause forcée. Environ 9 000 employés travaillent sur le site, notamment pour la VW Passat. Ils touchent une allocation de chômage partiel en cas d'arrêt de production. Arrêt également à l'usine VW Crafter de Wrzesnia, en Pologne, qui fabrique des véhicules utilitaires. La situation de l'offre de semi-conducteurs restera probablement tendue tout au long du T2 et un assouplissement n'est pas attendu avant la fin des vacances d'été. Environ 100 000 véhicules VW n'ont pas pu être construits cette année en raison de l'absence de puces. Selon les estimations du secteur, la perte de ventes au niveau mondial pour l'ensemble des constructeurs automobiles s'élève à 50 ou 60 milliards d'euros.

2. VW et IG Metall s'accordent sur un nouveau salaire d'entreprise

Les quelque 120 000 employés des six usines VW de l'ouest de l'Allemagne peuvent espérer un nouvel accord salarial suite à l'accord conclu mardi. À partir de janvier 2022, la main-d'œuvre recevra une rémunération de +2,3%. Une prime exceptionnelle « crise sanitaire » de 1 000 € ainsi qu'une prime exceptionnelle de 150 € pour renforcer le régime de retraite de l'entreprise seront versées à chaque employé qui pourra s'il le préfère convertir la rémunération supplémentaire en jours de congé (jusqu'à 6 jours). Les 1 400 apprentis annuels seront prolongés jusqu'en 2025. La convention collective est valable jusqu'à fin novembre 2022.

3. Baisse alarmante du nombre de micro-entrepreneurs et indépendants

La fédération VGSD des micro-entrepreneurs rappelle que le nombre des indépendants est passé de 4,5 millions de personnes en 2014 à moins de 4 millions aujourd'hui, chiffre en baisse constante et accéléré par la crise sanitaire. La situation est qualifiée de dramatique. Les points incriminés : une politique indifférente à leur situation, manque de soutien à l'esprit d'entreprise et de créativité, difficultés administratives et poursuites pénales pour fraudes aux subventions, retard de plusieurs mois sur les virements d'aides liées à la crise sanitaire. Face au fossé profond entre requêtes administratives (séparation adresse privée et adresse professionnelle par exemple) et réalité du métier (beaucoup d'indépendants travaillent depuis leur adresse privée), la VGSD estime que beaucoup d'accusation de fraudes injustifiées reposent sur des critères administratifs non uniformisés.

NUMERIQUE-INNOVATION

1. Le Deeptech Future Fonds, première déclinaison du Zukunftsfonds, voit le jour

Premier volet à être lancé du Fonds pour l'avenir (Zukunftsfonds), le Deeptech Future Fonds sera doté d'1 Md € et investira directement dans des entreprises de haute technologie, aux côtés d'investisseurs VC privés, pari passu. Le fonds doit ainsi pallier le manque de capitaux

disponibles en Allemagne pour les startups deeptech qui ont des besoins en capitaux de long terme et dans des proportions importantes. Pour rappel, le Zukunftsfonds, au travers de plusieurs instruments, permettra d'apporter 10 Mds€ d'argent public sur 10 ans et doit permettre de drainer au moins le double de capitaux privés, dans des startups et scaleups allemandes.

2. Les investissements dans les startups allemandes reculent en 2020

En 2020, le volume de financement en Allemagne apporté par les investisseurs dans les startups a chuté de 15 % pour atteindre un peu moins de 5,3 Mds€, d'après une étude du cabinet d'audit et de conseil Ernst & Young. En comparaison, le volume de financement en France a augmenté de 3,4 % pour atteindre 5,2 Mds€. Au Royaume-Uni, les startups ont même pu bénéficier d'une croissance d'environ 25 %, pour atteindre 13,9 Mds€. Alors que Berlin avait devancé de peu Paris en tant que bastion des startups en 2019, Paris a cette année dépassé Berlin, avec respectivement 3,9 Mds€ et un peu plus de 3 Mds€ levés. L'étude souligne le manque, en Allemagne, de transactions de plus de 100 M€.

3. Des associations allemandes déposent une plainte antitrust contre Apple

Huit associations allemandes des secteurs des médias, de l'Internet et de la publicité ont déposé lundi une plainte antitrust contre Apple. Les nouveaux paramètres de confidentialité d'Apple constitueraient un abus de position dominante et une violation du droit de la concurrence. La plainte déposée auprès de

l'Office fédéral des cartels (*Bundeskartellamt*) est intervenue alors qu'Apple était sur le point d'introduire son concept de transparence, qui exige le consentement de l'utilisateur pour le suivi à des fins publicitaires. Avec cette mesure de suivi opt-in, Apple a effectivement exclu tous les concurrents du traitement des données commercialement pertinentes dans l'écosystème Apple, ont déclaré plusieurs associations professionnelles dans une déclaration commune. Ils ont déclaré que cela était critique au regard de la législation antitrust, car les propres services d'Apple étaient exemptés de ces changements. Apple a rejeté ces arguments, affirmant que son nouveau cadre de protection de la vie privée était conforme à la législation européenne en la matière. Elle a déclaré qu'elle donnait aux utilisateurs le choix entre autoriser les applications à les suivre et à relier leurs informations à celles de tiers à des fins publicitaires, ou partager leurs informations avec des courtiers en données. Les associations, quant à elles, craignent une baisse importante des recettes publicitaires et que les petites entreprises soient menacés.

4. VW rejoint le projet de Cloud automobile allemand Catena X

Après BMW, SAP et Daimler, le constructeur Volkswagen a également déclaré le 26 avril qu'il allait rejoindre le projet Catena-X. Cette alliance, fondée en décembre dernier, vise à permettre l'échange de données entre entreprises et à mettre en réseau les fabricants et les fournisseurs. Les premières applications doivent être lancées dès cette année. Catena-X vise à permettre un échange normalisé de données tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

5. UberEats sur le point de s'installer en Allemagne

Uber a indiqué au Financial Times qu'il avait l'intention d'implanter en Allemagne son service de livraison de repas, UberEats, d'ici quelques semaines. L'entreprise démarrera son activité à Berlin, où le marché est jusqu'ici dominé par la filiale de Just Eat Takeaway, Lieferando. Uber verrait une opportunité de développement sur le marché allemand en raison notamment des frais « extraordinairement élevés » pratiqués par Lieferando auprès des restaurants partenaires. Lieferando a rétorqué que les restaurants

partenaires de la société bénéficieraient non seulement d'un service logistique, mais également d'autres services tels que des articles de restauration proposés à frais réduits. Un responsable de Just Eat Takeaway minimisait déjà il y a plusieurs semaines l'éventualité d'une arrivée d'UberEats sur le marché allemand en indiquant que « notre principal concurrent en Allemagne est le téléphone, pas [...] UberEats », rappelant ainsi que la plupart des commandes s'effectuaient encore par téléphone en Allemagne. Par le passé, un autre acteur important, Deliveroo, avait cessé ses activités en Allemagne en 2019.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international